

**Invitation à la
1ère aqua suisse – Award 2017
«Les plus belles installations de piscines et de bien-être»**

Vous concevez et construisez les plus belles installations de piscines et de bien-être? Nous nous chargeons de les mettre en évidence!

Sont autorisés à participer Constructeurs de piscines, entreprises spécialisées exécutantes, communautés de travail.

Date limite d'envoi 30 septembre 2017

Les 5 étapes du dépôt d'une présentation:

1. Prenez en photo vos plus belles installations ou laissez un professionnel s'en charger. Afin de garantir de bonnes prises de vue, vous pouvez vous rendre sur www.rado-varbanov.ch et solliciter les services d'un photographe professionnel au prix forfaitaire de CHF 500.00 à 650.00.
2. Imprimez vos photos sur du papier photo DIN A4 (210x297 mm). Pour chaque objet présenté, veuillez limiter à 4 le nombre de photos déposées. Parmi ces 4 photos, nous recommandons une prise de vue aérienne ainsi qu'une prise de vue générale.

Merci de ne pas indiquer le nom de l'entreprise ni l'adresse au dos des photos!

3. Remplissez le formulaire d'inscription et ne classez votre objet que dans une seule catégorie appropriée: piscine extérieure privée, piscine intérieure privée, bain à tourbillons ou piscine d'hôtel.

Si vous participez avec plusieurs objets, pensez à joindre un formulaire d'inscription par objet présenté.

4. Les membres d'aqua suisse ne paient pas de frais de participation.

Les non-membres paient CHF 300.00 hors TVA par objet présenté et recevront une facture du secrétariat. Après rappel du secrétariat, les présentations déposées non payées seront exclues de la participation.

5. Envoyez votre documentation par voie postale jusqu'au 30 septembre 2017 à aqua suisse, Case postale, 3001 Berne.

Veuillez prendre note que les photos et la documentation ne seront pas rendus. Ils restent chez aqua suisse. De plus, en nous envoyant votre matériel, vous nous cédez les droits de publication complets dans le cadre de notre travail de relations publiques.

La participation d'objets déjà primés n'est pas possible.

Tout recours juridique est exclu.

Suite de la procédure

1. Lors d'une séance du jury à huis clos, des experts reconnus dans les domaines piscine, technique, architecture, horticulture, design et presse, choisissent les gagnants de l'Award. Dans chaque catégorie, seul le «Best of», donc la première place, est primé.
2. Le jury se réserve le droit d'attribuer des prix spéciaux pour des contributions exceptionnelles.
3. La remise des prix se tiendra le 23 mars 2018 au Tessin, à l'occasion de l'Assemblée générale d'aqua suisse.
4. Le secrétariat d'aqua suisse communiquera les résultats à tous les participants en janvier 2017. Puis il vérifiera ensuite avec vous les détails de la remise des prix, notamment qui, de votre côté, sera présent pour recevoir la distinction.

Et ensuite: notre paquet de mesures marketing pour vous!

1. aqua suisse rédige à votre intention un communiqué de presse prêt à être envoyé à vos rédactions locales.
2. Tous les objets primés obtiennent – en mentionnant l'entreprise – une couverture rédactionnelle / publication dans les médias Wellnessideen, Gartenidee, Das Einfamilienhaus, Maisons et Ambiances.
3. Tous les objets primés obtiennent une page entière d'annonce gratuite dans l'un des médias susmentionnés au choix.
4. aqua suisse présente les lauréats sur www.aquasuisse.ch.
5. En plus de votre diplôme, vous recevez un insigne de lauréat vous permettant de l'utiliser pour votre site Internet, votre papier à lettres, vos propres annonces ou des actions RP ultérieures.